



**Procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 juin 2016 (17h30)
de la Section romande de la Société Suisse-Chine**

Hôtel Continental, place de la Gare 2, 1001 Lausanne

Ordre du jour :

1. Salutations, liste de présence et liste des excusés
2. Procès-verbal de l'AG du 22 juin 2015
3. Rapport d'activités 2015- 2016 du Comité
4. Comptes et bilan au 31 décembre 2015
 - présentation des comptes par le trésorier
 - rapport des vérificateurs des comptes pour l'année 2015
 - décharge du comité pour l'exercice 2015
5. Modification des statuts (voir ci-après)
6. Fixation des cotisations 2016
7. Election du Comité et du président
8. Election des vérificateurs des comptes
9. Admissions et démissions
10. Propositions individuelles et divers.

1. Salutations, liste de présence et ordre du jour de l'AG 2016

M. Gérald BÉROUD, président, ouvre cette 30e assemblée générale ordinaire, remercie les membres de leur présence et annonce le nom des personnes excusées. L'ordre du jour 2016 est accepté.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 juin 2015

Il n'en est pas demandé lecture, celui-ci ayant été envoyé avec la convocation. Il est accepté à l'unanimité.

3. Rapport d'activités 2015 – juin 2016 du Comité

Le président fait part de la riche activité de l'année 2015-2016. L'entier du Rapport d'activités est distribué aux personnes présentes. Il peut être consulté ou/et téléchargé sur le site de la SRSSC :

http://www.romandie-chine.ch/pdf/documents/rapports/2016/2016_AG_Rapport.du.comite.pdf

Le rapport d'activités présenté par le président étant très complet et explicite, il n'y a ni questions ni remarques de la part des membres.

Les **perspectives** pour l'année 2016-2017 sont également exposées, dont la deuxième édition du « Sino-Swiss Women's Forum » qui aura lieu en 2017 en Chine (tous les deux ans, alternativement en Suisse et en Chine).

4. Comptes et bilan au 31 décembre 2015

• **Présentation des comptes par la trésorière**

Mme Catherine WEBER, trésorière, présente les comptes au 31 décembre 2015 et apporte des remarques sur les points suivants : bénéfice 2015, refonte du site Internet, passifs transitoires, projet d'une publication de témoignages d'étudiants suisses ayant été boursiers en Chine (crédit accordé par le Bureau de l'éducation de l'Ambassade de Chine). Au sujet de l'indemnité versée à notre président, au vu de son engagement toujours plus important et de l'augmentation du nombre des activités et des membres, le Comité propose une indemnité mieux adaptée à son activité. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

• **Rapport des vérificateurs des comptes pour l'année 2015**

M. Jean-Pierre CLÉMENT donne lecture du Rapport, écrit avec M. J.-P. ALLAMAND, et souligne le travail précis et détaillé de la tenue des comptes par Mme Catherine WEBER.

Le rapport est mis en discussion et accepté à l'unanimité.



• **Décharge du Comité**

La décharge du Comité pour l'exercice 2015 est accordée à l'unanimité. Le président remercie l'Assemblée de la confiance accordée.

5. Modification des statuts

Article 7 : Afin de pouvoir déterminer le montant des cotisations, selon le statut des personnes, il est proposé l'ajout suivant :

« b) des conjoints *ou partenaires vivant dans le même ménage* »

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Les lettres b), c) et d) qui suivent deviennent respectivement c), d) et e).

Modification de l'Article 13, al.1 a)

Deux propositions sont soumises aux membres :

1) Proposition de MM. MEYER et LIEBESKIND :

« Le président est rééligible au maximum 4 fois, soit pour une durée de 10 ans ».

2) Proposition du Comité :

« L'Assemblée élit le président pour une période de 2 ans à la majorité absolue. Il est immédiatement rééligible. »

Au vote, l'Assemblée opte majoritairement pour la seconde.

6. Fixation des cotisations 2016-2017

Il est décidé de procéder à une légère augmentation des cotisations :

- | | |
|---|------------|
| - membres individuels | CHF 70.-. |
| - couples ou partenaires « vivant sous le même toit » | CHF 110.-. |
| - entreprises | CHF 220.-. |
| - corporations de droit public | CHF 220.-. |
| - corporations de droit privé | CHF 110.-. |

Ces montants sont soumis au vote : la proposition est acceptée, avec 1 avis contraire, sans abstention.

7. Élection du Comité et du Président

Le Comité sortant est réélu, ainsi que son président.

En remplacement de M. Pierre HAGMANN, qui a souhaité quitter le Comité pour des raisons professionnelles, la candidature de M. Gautier CHIARINI est proposée.

M. CHIARINI est élu par acclamation. Le président le félicite et remercie vivement M. HAGMANN de son engagement au sein du Comité et de son efficace collaboration.

8. Élection des vérificateurs des comptes

MM. J.-P. CLÉMENT et J.-P. ALLAMAND sont réélus avec remerciements pour le travail accompli.

9. Admissions et démissions

Au 23 juin 2016, la SRSSC compte 194 membres. Il faut signaler 7 démissions et exclusions pour non-paiement des cotisations. Le Président rappelle la disparition de M. Bernard HENRY, membre d'honneur.

10. Propositions individuelles et divers

Il n'y a pas de propositions individuelles.

L'assemblée générale 2016 est levée à 18h15.

Elle est immédiatement suivie par la conférence *La Chine, nouvel eldorado pour l'innovation ?*, donnée par MM. Georges HAOUR et Dominique JOLLY, respectivement professeur à l'IMD, Lausanne et professeur à la Webster University, Genève.

Marion GÉTAZ
Secrétaire du Comité